

ORDRE DU JOUR

- 1- Suppression des postes d'Adjoint Technique à temps complet (35H) en Création de postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe à temps complet (35H) : Avancement de Grade.
- 2- Création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet (17h30).
- 3- Création d'un poste d'Adjoint d'Animation contractuel à Temps complet.
- 4- Délibération fixant le nombre de représentants du personnel au Comité Technique (C.T) et recueil de l'avis des représentants de la commune.
- 5- Délibération fixant le nombre de représentants du personnel et maintien du paritarisme au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T) de la commune.
- 6- Décision modificative n°1 au budget de la ville pour l'exercice 2018.
- 7- Décision modificative n°1 au Budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2018.
- 8- Attribution des marchés de fournitures de deux spectacles pyrotechniques pour la saison estivale 2018.
- 9- Attribution du marché relatif aux transports scolaires intra-muros 2018-2019.
- 10- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la brigade de gendarmerie de Propriano.
- 11- Attribution des marchés pour l'achat de vidéoprojecteurs interactifs, des tableaux triptyques et des PC portables pour l'école primaire de Propriano.
- 12- Attribution des marchés de travaux de climatisation à l'école primaire et à l'école maternelle de Propriano.
- 13- Approbation du Projet de Boxis des pêcheurs, divers travaux et plan de financement n°2.
- 14- Autorisation de cession d'un bail à construction au lieu-dit «Suarella ».
- 15- Autorisation de cession d'A.O.T. de « La Gelateria de la Marine ».
- 16- Compromis de vente de terrains à Tralavettu à la SARL Résidence St Jean.
- 17- Vente de parcelles AD 36 Lots a, c (DP) et d (DP) lieu-dit « Pruno Cervone » n°2.
- 18- Indemnité Représentative de Logement (IRL) à verser aux instituteurs pour l'année 2017.
- 19- Modification du règlement intérieur de l'A.L.S.H.
- 20- Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales – Modification après enquête publique et approbation.
- 21- Approbation du Plan Local d'Urbanisme - Modification après enquête publique et approbation.